



L'entretien professionnel

Cadre légal et conseils opérationnels

Objectifs

- Comprendre les modalités de mise en place de l'entretien professionnel et son utilisation par l'entreprise
- Être en capacité de construire une matrice d'entretien professionnel
- Conseils opérationnels élémentaires à la conduite de l'entretien
- Faire le lien entre la politique R.H, la stratégie de l'entreprise, le management et les entretiens professionnels.

Public concerné

Toute personne ayant à intervenir dans le processus de mise en place et de réalisation des entretiens professionnels.

Chefs d'entreprise, responsables des ressources humaines, collaborateurs R.H, chargés de l'administration du personnel, responsables d'une équipe, managers.

Méthode et moyens pédagogiques

Alternance de théories et d'exercices pratiques.
Travail en groupe.
Proposition d'une matrice d'entretien professionnel.
Supports et fiches outils remis aux participants.
Quizz.

Programme

1. Le cadre légal de l'entretien professionnel

- A. Champ d'application : pour qui et quand ?
- B. Sa périodicité :
- rythme biennal
 - gestion de parcours sur 6 ans
- C. Substitution à d'autres entretiens

2. Contenu de l'entretien professionnel et finalités

- A. Double objectif recherché
- B. 3 étapes clés :
- bilan du parcours professionnel
 - identification des besoins de l'entreprise
 - aspirations du salarié
- C. Connaissances des dispositifs d'évolution professionnelle

D. Etat des lieux récapitulatif

- E. Articulation avec l'entretien annuel d'évaluation
- F. Résultats attendus et sanctions

3. Comment organiser l'entretien professionnel ?

- A. Qui doit réaliser l'entretien ?
- B. Le Contrôle des représentants du personnel
- C. La préparation de l'entretien
- D. Quelques clés pour conduire l'entretien
- E. Finalisation de l'entretien professionnel et décisions attendues.

Intervenant

Fabrice LE FLOC'H
Conseiller RH
UIMM Maine-et-Loire

Contact

02 41 24 26 98

Programmée à la demande

1 jour

Tarif H.T. : **420 €** par participant et par jour

Tarif préférentiel H.T. : **320 €** pour les entreprises adhérentes à l'UIMM, par participant et par jour.

Les tarifs indiqués concernent uniquement les formations inter-entreprises.
Pour les formations intra-entreprises, nous contacter.

